



Conseil économique et social

Distr. générale
4 juin 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Lettre datée du 16 mai 2014, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de l'examen ministériel annuel qui aura lieu durant le débat de haut niveau de la session de 2014 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social, au titre du point 5 c) de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Mark **Lyall Grant**

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.



**Annexe à la lettre datée date du 16 mai 2014 adressée
au Président du Conseil économique et social
par le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Résumé

La communauté internationale a atteint un moment crucial s'agissant de définir l'avenir du développement international. Un élan s'est créé autour d'un programme de développement ambitieux et intégré pour l'après-2015 qui vise à éliminer l'extrême pauvreté en l'espace d'une génération. Pour sa part, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a atteint l'objectif de 0,7 % fixé pour l'aide publique au développement (APD) et s'engage pleinement à maximiser l'impact de ses activités de coopération pour le développement. Une chose est claire : l'APD doit être utilisée là où il faut, pour ce qu'il faut et comme il faut. En particulier, depuis 2012, le Royaume-Uni s'emploie plus activement à soutenir les femmes de tous âges, à promouvoir le développement économique d'une manière plus systématique, à optimiser l'utilisation des ressources et les résultats obtenus, à mettre les technologies au service des pays pauvres et à accroître la transparence de l'aide qu'il fournit. Il a été au premier rang de l'action humanitaire menée au niveau international, notamment à la suite des effets dévastateurs de l'ouragan Sandy à Haïti et du typhon Haiyan aux Philippines, et en apportant une aide humanitaire vitale aux victimes des conflits en République arabe syrienne et en Somalie.

Volume de l'aide

Le Royaume-Uni estime que, même en cette période de difficultés économiques, les pays riches ont l'obligation morale d'aider les pays les plus pauvres du monde. C'est pourquoi le Gouvernement britannique a réaffirmé son attachement à une politique de développement international axée sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et est devenu en 2013 le premier membre du Groupe des Huit à atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de son revenu national brut à l'APD (contre 0,57 % en 2010), et ce malgré une réduction sensible du montant total de ses dépenses publiques. Cette hausse témoigne de la volonté du Royaume-Uni d'honorer ses promesses à l'égard des pauvres.

Priorités du Gouvernement

Le Royaume-Uni estime que les conditions indispensables pour permettre aux économies ouvertes et aux sociétés ouvertes de prospérer – à savoir l'état de droit, l'absence de conflit et de corruption, l'existence de droits de propriété et des institutions solides – sont également essentielles pour faire reculer la pauvreté.

Dans ce contexte, le Royaume-Uni a recentré son action sur :

- a) L'aide aux États fragiles : prévention et règlement des conflits, et renforcement de la stabilité internationale;
- b) La promotion de l'investissement privé à l'appui de la croissance;

- c) La libéralisation des échanges au profit des pays en développement;
- d) La lutte contre les problèmes grandissants que pose le changement climatique.

Apporter une aide plus efficace et plus rationnelle

Le Royaume-Uni a procédé à des examens approfondis de l'aide bilatérale et multilatérale afin de déterminer comment utiliser au mieux l'argent du contribuable et contribuer le plus possible au développement. Il a également fait réaliser un examen indépendant des interventions humanitaires d'urgence, dont les résultats ont été publiés en mars 2011, et s'emploie à donner suite aux recommandations issues de cet examen concernant tant sa politique et ses opérations que le système international. Tous ses programmes sont fondés sur les quatre principes essentiels de l'efficacité du développement : appropriation nationale, résultats, transparence et ouverture.

Transparence et vigilance

Tout en honorant ses engagements en matière d'aide, le Royaume-Uni veille également à accroître sensiblement la transparence et la vigilance de façon à utiliser au mieux l'argent de ses contribuables et à maximiser l'impact des ressources budgétaires qu'il consacre à l'aide. En mai 2011, il a créé la Commission indépendante pour l'étude de l'impact des aides (« Independent Commission for Aid Impact »), qui est chargée de surveiller toutes les formes d'aide publique au développement accordées par le Royaume-Uni et rend directement compte au Parlement.

Le Royaume-Uni a fermement appuyé l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et défendu sa cause depuis son lancement en 2011. Il a créé son propre système de suivi du développement en novembre 2013, qui fournit des informations pratiques et détaillées sur les projets qu'il finance.

Rôle du Royaume-Uni dans le développement mondial

Le Royaume-Uni continue de contribuer pleinement au débat mondial sur le développement. En 2013, le Premier Ministre a coprésidé le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015. Dans son rapport, le Groupe a conclu qu'il était possible d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et souligné la nécessité de créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour instaurer des sociétés pacifiques et prospères et promouvoir l'état de droit, les droits de propriété et la liberté d'expression pour tous. Le monde a besoin de ces institutions pour relever les défis que lui réserve l'avenir.

L'une des priorités du Royaume-Uni est de veiller à la modernisation du système de financement du développement pour soutenir efficacement un programme de développement pour l'après-2015 centré sur l'élimination de la pauvreté. Le nouveau système devra exploiter les résultats obtenus jusqu'ici et inciter tous les acteurs concernés à faire ce qu'il faut, là où il faut et comme il faut.

En 2013, sous la présidence du Royaume-Uni, le Groupe des Huit s'est fixé un objectif ambitieux visant à stimuler la croissance et la création d'emplois grâce à une plus grande liberté du commerce (transactions), une plus grande équité de

taxation et une plus grande transparence (les « 3 T »). Les engagements pris par le Groupe au Sommet de Lough Erne aideront les pays en développement à accroître les recettes générées par le commerce, les taxes et la vente de leurs ressources naturelles, ce qui leur permettra de financer leur propre développement. Le Royaume-Uni s'emploie à faire en sorte que les engagements pris à Lough Erne soient pleinement honorés.

I. Vers une dynamique globale du développement

1. Le contexte de la coopération pour le développement est en train de changer. Les trois quarts des pauvres vivent aujourd'hui dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ou inférieure. En 2015, la moitié des pauvres vivront dans des États fragiles ou touchés par un conflit, qui sont les plus en retard dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les problèmes mondiaux tels que le changement climatique, la précarité et la pénurie de ressources touchent les plus pauvres dans tous ces pays.

2. Des pays comme l'Inde et la Chine ont ouvert une nouvelle voie de développement et montrent qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans le règlement des problèmes mondiaux. Le développement fait intervenir aujourd'hui une multitude d'acteurs, étatiques et non étatiques, et repose sur la coopération entre des pays à différents stades de développement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, les nouvelles formes de partenariat public-privé et les autres modalités de développement ont pris une place plus importante, complémentaire des formes Nord-Sud de coopération.

3. L'importance relative de l'aide évolue à mesure que les autres sources de revenu augmentent. Le Royaume-Uni est conscient qu'il y a de nouveaux défis à relever dans un monde en pleine mutation : la nouvelle géographie et le nouveau visage de la pauvreté; la transformation des partenariats et des acteurs internationaux qui s'occupent de problèmes de développement; le cadre du développement international pour l'après-2015.

Questions touchant au développement mondial

4. La crise financière et celle des prix alimentaires qui ont éclaté en 2008 ont ralenti la croissance, voire inversé sa courbe, freiné l'investissement étranger direct et réduit les dépenses publiques dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). À l'échelle mondiale, l'aide publique au développement (APD) a diminué, passant de 128,5 milliards de dollars en 2010 à 125,9 milliards de dollars en 2012, alors que les besoins humanitaires ont augmenté à la suite de phénomènes météorologiques extrêmes survenus pendant la même période (tremblement de terre en Haïti, inondations au Pakistan, typhon Haiyan aux Philippines et sécheresse dans la corne de l'Afrique). Les mesures prises face au Printemps arabe et aux conflits en Libye, en Iraq et en République arabe syrienne ont également contribué à réduire les dépenses d'APD.

5. Pour sa part, le Royaume-Uni a recentré son action sur les États fragiles ou touchés par un conflit, dans le cadre de programmes d'aide bilatérale et multilatérale. Il devrait être en mesure de tenir son engagement de consacrer 30 % de son APD à ces pays d'ici à mars 2015. Il a également revu son approche de l'aide humanitaire, accordant une plus grande attention au renforcement des capacités de résistance aux catastrophes et soutenant davantage la lutte contre le changement climatique dans le cadre de programmes d'adaptation et d'atténuation de leurs effets, conjugués à des programmes de foresterie. En plus d'honorer son engagement d'atteindre l'objectif de 0,7 %, le Royaume-Uni a mobilisé l'action internationale pour faire face aux fléaux mondiaux que sont la maladie (alliance GAVI et Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) et l'insécurité alimentaire.

6. Conscient de l'importance du commerce international et du développement économique pour stimuler la croissance tant à l'intérieur de ses frontières que dans les pays en développement, le Royaume-Uni s'est employé à faire aboutir un accord véritablement orienté vers le développement à la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Bali (Indonésie). L'accord comporte des mesures destinées à stimuler le commerce international et à mieux intégrer les pays les plus pauvres dans le système commercial mondial.

7. La croissance économique, généralement tirée par le secteur privé, est indispensable pour faire reculer la pauvreté. En 2012/13, le Ministère du développement international a collaboré avec d'autres ministères britanniques, notamment le Ministère des entreprises, de l'innovation et des compétences et le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, pour travailler davantage avec les entreprises et les pouvoirs publics afin d'éliminer les obstacles au commerce, à l'investissement et aux opérations commerciales et stimuler le développement des marchés qui créent des emplois au profit des pauvres.

8. Le Royaume-Uni considère qu'une gestion intègre des affaires publiques, attentive aux besoins, permet aux économies et aux sociétés ouvertes de prospérer. En 2013, il a présidé le Partenariat pour une gouvernance transparente, une initiative multilatérale qui a pour mission d'obtenir des engagements concrets des gouvernements afin de promouvoir la transparence, d'habiliter les citoyens, de lutter contre la corruption et de développer les technologies nouvelles pour renforcer la gouvernance.

Cadre de développement pour l'après-2015

9. Le Royaume-Uni continue de participer activement au débat mondial sur le programme de développement pour l'après-2015, qui sera essentiel pour éliminer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030. Les objectifs du Millénaire pour le développement arriveront à échéance le 31 décembre 2015. La définition de l'action à mener au-delà de cette date – le programme de développement pour l'après-2015 – nous offre l'occasion de fixer les grandes priorités de développement à l'horizon 2030. Le Royaume-Uni souhaite voir adopter un ensemble d'objectifs solides et spécifiques qui viennent compléter les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire et permettent de concrétiser les aspirations mondiales à éliminer l'extrême pauvreté, à ancrer la paix, la stabilité et la bonne gouvernance dans les sociétés, et à asseoir la croissance sur le développement durable.

10. Grâce à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, l'extrême pauvreté a été réduite de moitié en 15 ans, mais plus d'un million de personnes en souffrent encore. Les effets sont effroyables : des millions d'enfants meurent chaque année de maladies infectieuses qui sont évitables; des millions de cerveaux et de corps humains souffrent littéralement d'un retard de croissance; des millions de jeunes n'ont pas accès à l'éducation de base. En continuant à privilégier l'élimination de l'extrême pauvreté dans le cadre du programme pour l'après-2015, nous espérons mobiliser l'action mondiale nécessaire pour mettre fin à ce fléau d'ici à 2030.

11. Bien que les objectifs du Millénaire pour le développement aient mobilisé l'action de la communauté internationale pour promouvoir le développement humain, ils n'ont pas suffisamment pris en compte les causes profondes de la pauvreté. Nous voulons que le programme pour l'après-2015 renforce la

gouvernance et préviennent ou du moins réduisent les conflits et la violence. On ne peut éliminer l'extrême pauvreté sans s'attaquer aux causes des conflits et de la précarité. Nous espérons que la gouvernance, la paix, la sécurité et la justice pour tous s'inscriront dans un cadre à la fois ambitieux pour régler ces problèmes fondamentaux et suffisamment souple pour aider à élaborer des plans nationaux de développement, sachant que les priorités diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Nous estimons que les priorités du nouveau programme devraient être les suivantes :

a) Des institutions économiques, sociales et politiques efficaces et ouvertes à tous qui écartent les risques de conflit et créent les conditions stables et prévisibles nécessaires pour promouvoir l'investissement privé, l'innovation et la croissance, sans laisser personne à la traîne, en veillant à ce que les femmes comme les hommes puissent trouver un emploi, se faire entendre et avoir un accès égal aux possibilités économiques;

b) Une représentation et des possibilités politiques pour tous, l'exercice des droits et des libertés fondamentales, y compris la liberté de réunion et d'expression;

c) Des institutions économiques solides, des marchés libres et équitables, des tribunaux de commerce qui fonctionnent, des politiques, réglementations et lois claires et appliquées de manière systématique, des droits de propriété garantis et des procédures simplifiées d'enregistrement des entreprises;

d) Des gouvernements compétents et à l'écoute, capables de créer des emplois pour leurs administrés et de les protéger contre la criminalité, la violence et la discrimination;

e) Un état de droit qui crée des conditions stables et prévisibles pour les investisseurs, permet aux individus d'acquérir des titres fonciers, protège les ressources naturelles dont dépendent les communautés pauvres, et évite la marginalisation et la discrimination;

f) Des systèmes judiciaires équitables et efficaces qui garantissent l'égalité d'accès à tous les citoyens et permettent aux femmes comme aux hommes de s'exprimer, d'exercer leurs droits et de demander des comptes au gouvernement.

12. On ne pourra éliminer l'extrême pauvreté sans s'attaquer également au problème du changement climatique et promouvoir un développement durable. C'est pourquoi nous voulons un cadre qui utilise le développement durable comme moyen d'éliminer la pauvreté. Nous voulons un cadre qui prévient les changements climatiques dangereux, qui nous encourage à vivre dans le respect de l'environnement et dans la limite de nos ressources, et qui protège les ressources naturelles, de façon à nous permettre d'atteindre nos objectifs de croissance soutenue et d'élimination de la pauvreté. Des objectifs de développement bien conçus devraient compléter, sans faire double emploi, ceux adoptés dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement.

13. Le Royaume-Uni souhaiterait également que l'on définisse un objectif distinct pour l'égalité hommes-femmes qui permette de s'attaquer aux causes de l'inégalité entre les sexes. L'égalité entre les sexes est nécessaire pour mettre fin à la pauvreté. Il est bien établi que, lorsque les filles et les femmes sont marginalisées, les économies et les sociétés ne fonctionnent pas aussi bien qu'elles le pourraient. Il

n'est plus à démontrer que l'égalité des sexes est un facteur de croissance économique et qu'elle a un effet multiplicateur sur les autres objectifs de développement humain : lorsqu'une fille dans un pays en développement fait sept années d'études ou plus, elle se marie quatre ans plus tard et a 2,2 fois moins d'enfants, et ses enfants sont plus instruits et en meilleure santé. Nous voulons voir adopter des objectifs qui transformeront la vie des femmes de tous âges en éliminant la violence à leur égard; en mettant un terme au mariage d'enfants, au mariage précoce et au mariage forcé; en favorisant l'émancipation économique et la participation des femmes, en leur permettant de se faire entendre et en facilitant leur accès à des postes de responsabilité; en garantissant à tous la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation; en réduisant la mortalité maternelle; en améliorant l'accès des filles à l'éducation. Outre ces objectifs, il faut également prévoir l'intégration transversale de cibles et indicateurs tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que des données ventilées par sexe et par âge.

Financement du développement

14. L'ambition du Gouvernement britannique est d'éliminer la pauvreté et de transformer les économies en aidant les pays pauvres, grâce au développement économique, à sortir rapidement et définitivement de la pauvreté par leurs propres moyens. L'investissement privé contribue au développement économique en créant des emplois productifs et en accroissant les recettes fiscales qui aident les pays en développement à financer leurs services. Les autorités nationales doivent mettre en place des conditions propices au développement économique en créant un appareil politique, juridique, réglementaire et institutionnel qui permette aux marchés de fonctionner et aux entreprises de prospérer.

15. Le Royaume-Uni est convaincu que la modernisation du système de financement du développement contribuera efficacement à mettre en place un programme de développement pour l'après-2015 centré sur l'élimination de la pauvreté. Le nouveau système devra exploiter les résultats obtenus jusqu'ici et inciter tous les acteurs concernés à faire ce qu'il faut, là où il faut et comme il faut. Il s'agit donc de maximiser l'impact de toutes les sources de financement afin d'accélérer la transformation économique des pays en développement et de les aider à sortir de la pauvreté en utilisant leurs propres ressources. Le système doit également mobiliser et exploiter toutes les sources de financement du développement, pas seulement l'APD. Le Royaume-Uni travaille en étroite collaboration avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE à la modernisation du système de financement du développement.

16. Le Royaume-Uni participe également à l'élaboration d'une stratégie de financement du développement durable pour l'après-2015, par l'intermédiaire de son représentant au Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable chargé par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable d'établir des options en la matière d'ici à 2014.

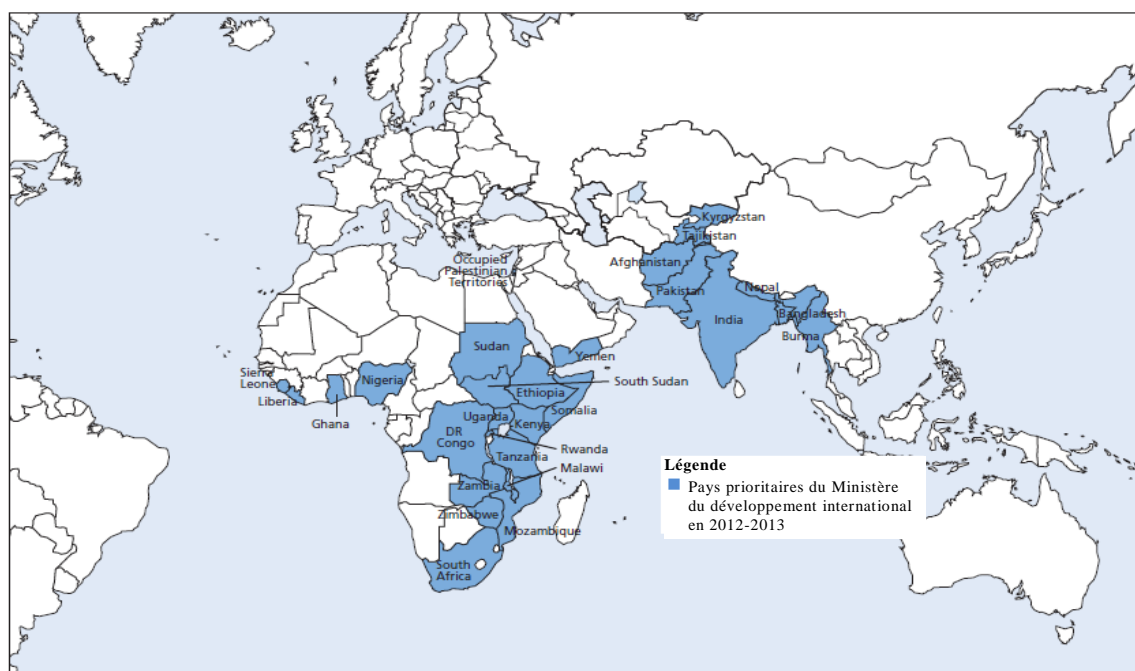
II. Politique de développement du Royaume-Uni

Aide du Royaume-Uni au développement : notre mandat

17. Le Royaume-Uni s'est résolument engagé à lutter contre la pauvreté dans le monde. Il s'est fixé pour objectif général de réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres grâce à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et en a confié la responsabilité au Ministère du développement international.

Figure I

Les 28 pays prioritaires du Ministère du développement international en 2012-2013



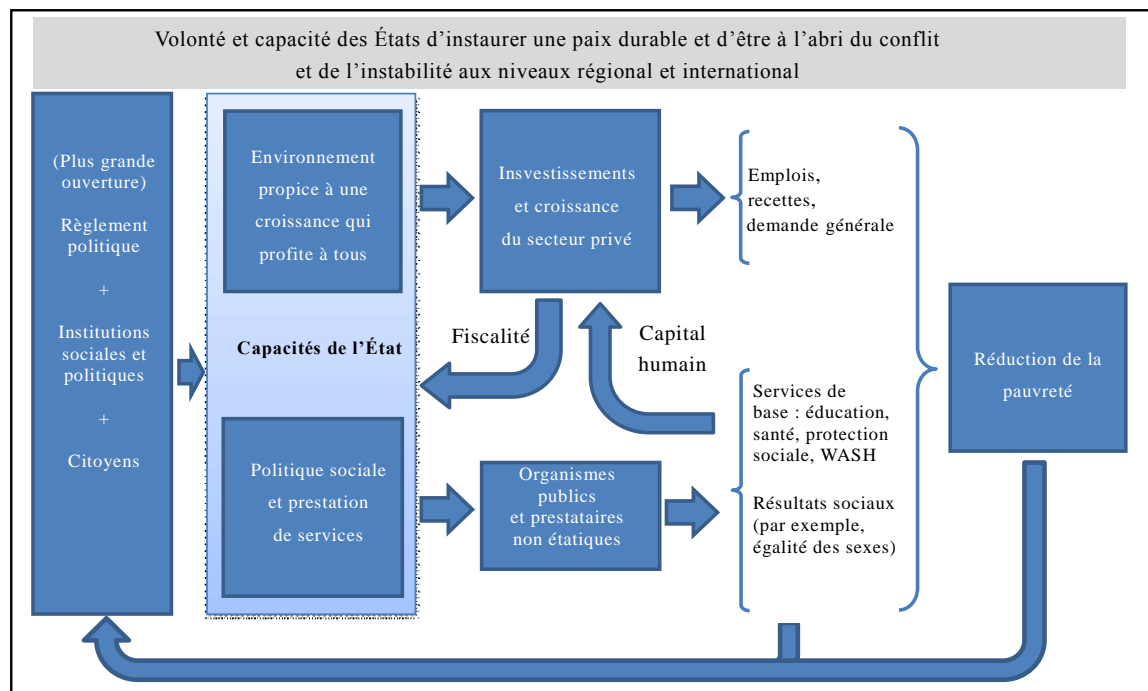
18. Le Royaume-Uni s'emploie à réaliser cet objectif au moyen de programmes exécutés par un large éventail de partenaires, notamment des institutions multilatérales, des organisations de la société civile et des entreprises du secteur privé. Nous avons des programmes bilatéraux dans 28 pays et trois programmes régionaux. En outre, nous avons établi des partenariats avec les principales organisations multilatérales, telles que les organismes des Nations Unies et les banques de développement multilatérales, qui jouent un rôle essentiel dans les opérations humanitaires et les activités de lutte contre la pauvreté.

19. Pour assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous mettons tout particulièrement l'accent sur la fourniture des principaux services de base, à savoir la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement. L'échéance de 2015 qui a été fixée pour la réalisation de ces objectifs étant toute proche, nous continuons de privilégier les domaines dans lesquels les problèmes sont les plus épineux, tels que la mortalité maternelle, l'accès à l'eau et à l'assainissement et

l'éducation des filles. Nous augmentons notre appui aux États fragiles et à ceux touchés par un conflit, qui sont souvent les plus mal en point s'agissant de la réalisation des objectifs du Millénaire. Nous accompagnons au besoin ces activités d'une aide pour faire face aux crises humanitaires partout dans le monde, ce qui a été récemment le cas en République arabe syrienne.

20. L'appui que nous apportons s'inscrit avant tout dans une vision à long terme consistant à aider les pays à sortir de la pauvreté. Nous contribuons de ce fait au renforcement des institutions dans les domaines social, économique et politique pour qu'elles soient viables et permettent aux pays de prendre en main leur propre développement, d'assurer leur croissance économique, de produire des recettes fiscales et de créer des emplois. Concrètement, cela signifie que nous apportons également notre appui aux facteurs essentiels à la prospérité qui, selon le Premier Ministre, servent de fil conducteur au développement, notamment la mobilisation des ressources intérieures, l'absence de conflit, la transparence et l'intégrité de l'administration publique, l'éducation et l'élaboration de règles commerciales clairement définies.

Figure II
Plan d'action du Ministère du développement international pour réduire la pauvreté (2013)



21. La politique et les financements du Royaume-Uni en matière de développement international se fondent sur la base juridique solide que constitue la loi de 2002 relative au développement international. Autrement dit, la Secrétaire d'État au développement international peut fournir une assistance au développement dans les domaines du développement durable ou de l'action sociale, dès lors qu'elle

estime qu'une telle assistance est de nature à contribuer à la réduction de la pauvreté.

22. Le plan d'action du Ministère du développement international pour la période 2012-2015 énonce un certain nombre de priorités visant à soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement :

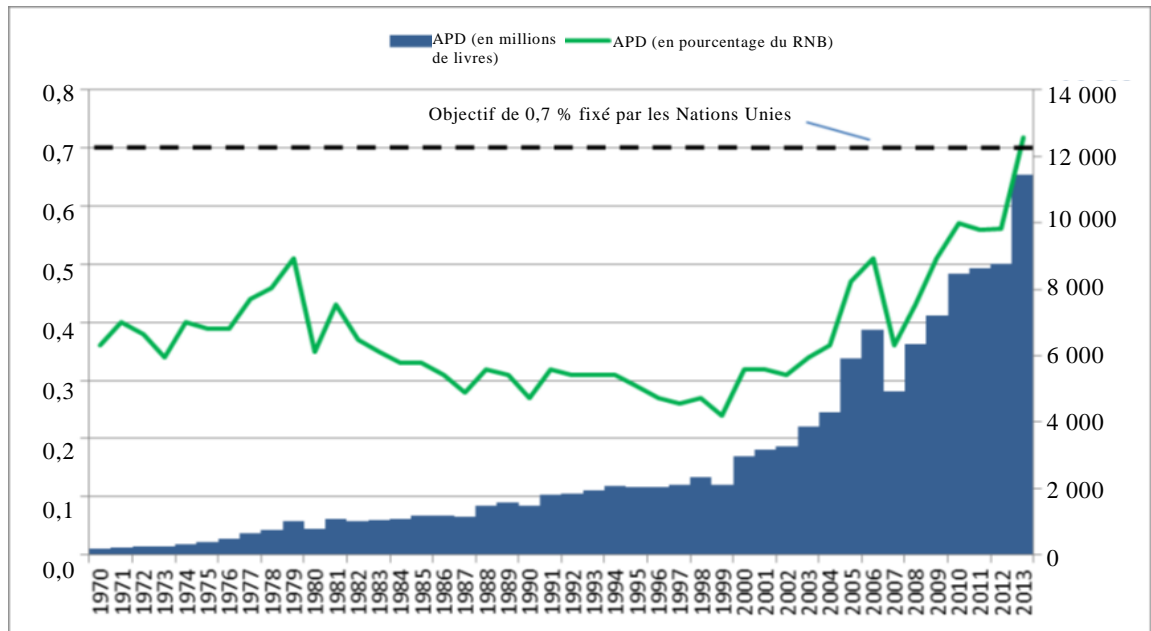
- a) Honorer les engagements internationaux et soutenir les activités visant à la réalisation des objectifs du Millénaire;
- b) Promouvoir la transparence, notamment dans l'administration publique, et la rentabilité;
- c) Favoriser la création de richesses;
- d) Renforcer la gouvernance et la sécurité dans les pays fragiles ou touchés par un conflit et améliorer l'efficacité de l'action humanitaire du Royaume-Uni;
- e) Prendre les devants de l'action internationale visant à améliorer la condition des filles et des femmes;
- f) Lutter contre le changement climatique.

23. En janvier 2014, la Secrétaire d'État au développement international a exposé la nouvelle démarche par laquelle le Royaume-Uni entendait désormais appuyer la croissance et créer des emplois dans les pays en développement. (voir www.gov.uk/government/speeches/smart-aid-why-its-all-about-jobs). En 2015-2016, le Ministère consacrera 1,8 milliard de livres au développement économique, doublant ainsi le montant dépensé en 2012-2013, conformément à son nouveau cadre stratégique de développement économique (voir www.gov.uk/government/publications/economic-development-for-shared-prosperity-and-poverty-reduction-a-strategic-framework).

Volume de l'aide publique au développement

24. Selon les statistiques officielles provisoires, l'aide publique au développement (APD) fournie par le Royaume-Uni a augmenté de 30 % en 2013. Cela représente un accroissement de 2 milliards 671 millions de livres, le volume de l'aide étant passé de 8 milliards 766 millions de livres en 2012 à 11 milliards 437 millions de livres en 2013. L'APD bilatérale (celle accordée aux pays en développement) a augmenté de 1 milliard 353 millions de livres (24,6 %), tandis que l'aide multilatérale (celle accordée aux organisations multilatérales) a augmenté de 1 milliard 319 millions de livres (40,4 %). Sous réserve de la confirmation finale des chiffres de 2013, le Royaume-Uni est le premier pays membre du Groupe des Huit à atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD.

Figure III
Niveaux de l'aide publique au développement depuis 1970



Source : Ministère du développement international : publication des statistiques provisoires de l'APD fournie par le Royaume-Uni, en proportion du RNB, 2013, avril 2014.

Cohérence des politiques pour le développement

25. Le Royaume-Uni ne pourra honorer son engagement en faveur d'une politique de développement international axée sur les objectifs du Millénaire pour le développement qu'en veillant à assurer un niveau élevé de cohérence des politiques à l'échelle gouvernementale.

26. Les structures gouvernementales favorisent cette cohérence sous plusieurs formes. Premièrement, en sa qualité de ministre siégeant au Cabinet, le/la Secrétaire d'État au développement international peut mener des consultations sur l'ensemble des initiatives de politique gouvernementale ayant des incidences sur le développement. Deuxièmement, le fait qu'elle/il siège au Conseil national de sécurité permet au Gouvernement britannique d'aborder dans une optique globale les questions de politique générale essentielles pour le développement international. Troisièmement, le Conseil national de sécurité a décidé en juin 2013 de revoir le processus de décision concernant les pays exposés à un risque d'instabilité, et de créer un cadre plus stratégique et plus simple qui renforcera encore davantage la cohérence à l'échelle gouvernementale.

Promouvoir le développement dans une plus large sphère

27. Le Gouvernement est conscient du fait que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exige des mesures auxquelles sont associés un large éventail de décideurs et qui requièrent une large adhésion du public. Il faut donc saisir toutes les occasions pour accomplir des progrès. Ainsi, le Premier Ministre et le Vice-Président du Brésil ont-ils coparrainé une manifestation de lutte

contre la faim dans le monde le dernier jour des Jeux olympiques tenus à Londres en 2012. Les participants à la réunion de haut niveau ont demandé aux représentants des gouvernements, aux organisations caritatives et aux entreprises privées de prendre des mesures décisives avant les Jeux olympiques qui auraient lieu à Rio de Janeiro (Brésil) en 2016, afin d'augmenter les chances de survie de millions d'enfants en améliorant leur nutrition. Pour que l'attention continue d'être accordée aux engagements politiques et financiers nécessaires pour prévenir la malnutrition, le Royaume-Uni a, en coopération avec des organisations de la société civile et le Gouvernement brésilien, coparrainé en juin 2013 une réunion de haut niveau sur le thème « Nutrition for growth: beating hunger through business and science » (Nutrition pour la croissance : vaincre la faim grâce aux entreprises et à la science). Au cours de cette manifestation, des dirigeants du monde entier ont signé un document intitulé « le Pacte mondial de nutrition pour la croissance » visant à améliorer la nutrition de 500 millions de femmes enceintes et de jeunes enfants et réduire encore de 20 millions le nombre des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance. Ces mesures devraient permettre de sauver la vie d'au moins 1,7 million d'enfants.

Fonds international pour le climat

28. Le Royaume-Uni a renforcé son action à l'échelle gouvernementale dans le domaine du changement climatique. Il s'est fermement engagé à s'attaquer aux problèmes que pose ce phénomène, et ce, dans une optique qui contribue à réduire la pauvreté. En 2011, il a lancé le Fonds international pour le climat, spécialement destiné à aider les pays en développement à réduire la pauvreté. À cet égard :

a) Le Fonds a pour objectif d'aider les pays en développement à réduire la pauvreté, à s'adapter aux effets du changement climatique et à opter pour un développement à faible émission de carbone, grâce notamment à la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts;

b) La valeur du Fonds entre avril 2011 et mars 2016 est de 3,87 milliards de livres;

c) Les ministères qui collaborent dans ce cadre sont notamment le Ministère du développement international, le Ministère de l'énergie et de la lutte contre les changements climatiques, le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales, le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, et le Trésor;

d) Le Fonds réalise ses objectifs au moyen de portefeuilles de projets novateurs, y compris un programme de partenariat public-privé visant à stimuler les investissements du secteur privé;

e) Le Fonds finance également un programme mondial destiné à aider 6 millions de petits exploitants agricoles dans 40 pays en développement à s'adapter au changement climatique.

29. Le Royaume-Uni veille à ce que toute aide publique au développement qu'il fournit soit conforme à ses objectifs relatifs au climat et à l'environnement. À cet égard, il est procédé à :

a) Une évaluation des effets sur l'environnement et le climat pour tous les nouveaux programmes administrés par le Ministère du développement international,

le Ministère de l'énergie et le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales;

b) Un examen stratégique des programmes afin de déterminer comment les programmes de pays peuvent le mieux s'attaquer à ces questions;

c) Une analyse plus approfondie des liens entre la pauvreté, les changements climatiques et la pénurie de ressources.

Développement économique

30. La croissance économique est le meilleur moyen d'accroître les revenus des populations et de réduire la pauvreté dans les pays en développement; elle crée des emplois et ouvre des perspectives pour les pauvres qui peuvent ainsi prendre soin de leur famille et construire un avenir plus stable. Le secteur privé, aussi bien structuré que non structuré, est le moteur de la croissance dans tous les pays et assure la viabilité. À cet égard :

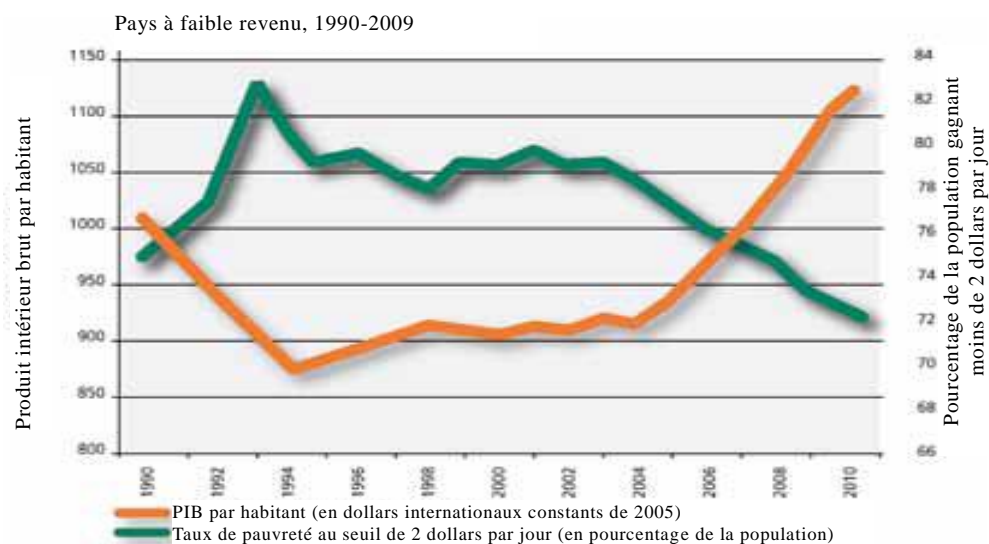
a) Chaque fois que le taux de croissance par habitant est supérieur à 3 %, la pauvreté baisse sensiblement;

b) Lorsque le produit intérieur brut (PIB) par habitant du Viet Nam a triplé, ce pays a enregistré une chute des niveaux de pauvreté qui sont passés de 64 % en 1993 à 17 % en 2008;

c) En Chine, la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passée de 84 % en 1981 à 13 % en 2008, période au cours de laquelle le PIB par habitant a été multiplié par 10.

Figure IV

Pourcentage de la population gagnant moins de 2 dollars par jour et produit intérieur brut par habitant dans les pays à faible revenu (1990-2009)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Encourager les entreprises à voir qu'il est dans leur intérêt de soutenir les pauvres

31. Nous ne pouvons toutefois pas nous contenter d'ignorer les effets – positifs ou négatifs – que les entreprises produisent dans les pays en développement. C'est la raison pour laquelle nous établissons dans ces pays des partenariats avec des entreprises telles que SABMiller et Unilever pour promouvoir de nouvelles options permettant de faire des bénéfices tout en ayant des effets positifs sur le développement. Par exemple, au Soudan du Sud, la plus jeune nation du monde, nous collaborons avec SABMiller pour assurer son approvisionnement en manioc sur place, ce qui donne du travail à au moins 2 000 agriculteurs. Nous collaborons également avec certaines des plus grandes entreprises du Royaume-Uni pour investir dans l'amélioration des compétences, de l'état de santé et des conditions de travail des ouvriers pauvres et des petits exploitants agricoles faisant partie dans leur chaîne de valorisation. En République-Unie de Tanzanie, le Royaume-Uni collabore avec des entreprises, dont Unilever, pour investir ensemble dans des projets commerciaux à fort potentiel de développement.

32. C'est également la raison pour laquelle nous estimons que l'aide non liée (c'est-à-dire, l'aide qui n'est pas spécifiquement liée au recours à des fournisseurs du Royaume-Uni) est extrêmement importante. Bien que nous soyons convaincus que les entreprises britanniques sont très compétitives et peuvent s'adjuger de nombreux nouveaux contrats, le pilier central de la politique d'aide du Royaume-Uni depuis 2002 a été de permettre l'achat des fournitures n'importe où dans le monde. Nos règles régissant la passation de marchés privilégient désormais les marchés locaux, ce qui permet de construire de nouvelles usines dans les pays en développement et de soutenir les emplois locaux. Cela permet également d'optimiser l'utilisation de l'argent du contribuable britannique et d'encourager la compétitivité du secteur du développement international et des entreprises britanniques.

Mobilisation des ressources intérieures

33. Une fiscalité performante est au cœur de l'efficacité d'un État, les recettes intérieures qu'elle fournit étant pour lui la source la plus durable sur laquelle se fonde le financement des services publics et des services sociaux. Une fiscalité équitable et performante peut également aider à instaurer la confiance entre les citoyens et l'État, contribuer à un climat de responsabilisation et jouer un rôle important en créant un environnement favorable aux investissements. En outre, elle permet aux pays de prendre en main leur destin, d'être autonomes et de mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'aide.

34. Les administrations fiscales doivent être dotées des capacités voulues pour percevoir et administrer efficacement les impôts de manière équitable, en se fondant sur des systèmes de gestion des finances publiques transparents et responsables pour gérer les dépenses. Il faut également mettre en place des stratégies pour assurer une utilisation efficace des recettes publiques et instaurer une culture de responsabilité interne.

35. Le Royaume-Uni apporte un appui aux administrations fiscales sur le plan bilatéral et dans le cadre de programmes internationaux.

Appui à la perception des impôts en Sierra Leone

La National Revenue Authority de la Sierra Leone est un exemple de réussite en matière d'administration fiscale. Grâce à une contribution de 14,7 millions de livres du Ministère du développement international fournie sur une période de six ans, elle a lancé en 2007 un plan de modernisation, alors que le pays commençait à se reconstruire après la guerre civile. En 1986, les recettes fiscales étaient tombées à 5 % du PIB.

Le programme a servi d'élément catalyseur qui a fait remonter le taux à 11,4 % du PIB en 2012, et les contributions ultérieures devraient permettre de le porter à 13,9 % en 2017 (à l'exception des recettes provenant du minerai de fer), ce qui en fait un investissement particulièrement rentable en matière de financement de la coopération au service du développement. La société civile sierra léonaise, qui est très dynamique, continue de veiller à la transparence de l'utilisation des fonds et des contrats d'exploitation des ressources minérales, et de s'assurer que les fonds servent bien à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Renforcer l'action internationale en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales

36. Le Ministère du développement international veut que les pays en développement perçoivent les impôts qui leur sont dus. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. En 2013, par l'intermédiaire de la présidence du Groupe des Huit, qui était assurée par le Royaume-Uni, nous avons intensifié l'action menée dans ce domaine au niveau international.

37. Au sommet de Lough-erne en juin 2013, le Groupe des Huit a décidé d'apporter son appui à une nouvelle norme internationale d'échange d'informations qui aiderait tous les pays à s'attaquer à la fraude fiscale. Nous nous employons actuellement, par l'intermédiaire du Groupe des Vingt, à élaborer une feuille de route qui permettra aux pays en développement de surmonter les obstacles qui les empêchent de participer à ce nouveau mécanisme et de recueillir pleinement les avantages découlant de l'évolution récente de la situation en matière de transparence fiscale au niveau international.

Réduire les obstacles à la croissance économique

38. L'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les grandes entreprises qui opèrent dans les pays en développement est d'assurer un financement ininterrompu. Le Ministère du développement international a été le premier à utiliser plusieurs instruments pour aider les entreprises de toutes tailles à se développer et à créer des emplois. Nous aidons les pauvres à avoir plus facilement accès à l'épargne, au crédit et à l'assurance; nous avons notamment ouvert à 18 millions de femmes l'accès à des services financiers (comptes bancaires, épargne et assurance). Nous collaborons avec la Commonwealth Development Corporation (CDC), l'institution de financement du développement du Royaume-Uni, pour financer la création d'entreprises dans l'ensemble de l'Afrique et de l'Asie du Sud, de manière à créer

des emplois et à faire véritablement une différence dans la vie des populations des contrées les plus pauvres de la planète.

39. Nous nous employons également à faciliter les opérations commerciales dans les pays en développement. Dans la plupart de ces pays, les investissements privés sont beaucoup plus élevés que l'aide publique au développement, mais il faut les accroître davantage et lever les obstacles qui les freinent. La faiblesse des infrastructures et de la réglementation, les lacunes en matière d'information et les problèmes financiers n'encouragent pas les entreprises, petites ou grandes, nationales ou internationales, à investir. C'est pourquoi nous continuons de collaborer avec des institutions multilatérales, par exemple, par l'intermédiaire du Groupe du développement des infrastructures privées, pour promouvoir les investissements dans le développement des infrastructures.

40. Nous avons également un portefeuille de plus en plus important de programmes qui ont pour mission de contribuer à lever les obstacles à l'investissement, au développement des affaires et à la création d'emplois grâce au renforcement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels dans les pays en développement. Nous appuyons les réformes visant à simplifier le climat dans lequel opèrent les entreprises et le rendre plus équitable et plus transparent.

- Au Nigéria, nos programmes d'assistance technique ont aidé le pays à accroître de 45 % son approvisionnement en électricité.
- Au Bangladesh, nous avons aidé à faire passer de 57 jours à 3 seulement le temps qu'il faut pour inscrire une entreprise au registre du commerce.
- Nous envisageons d'assurer à plus de 6 millions de personnes, dont 5 millions de femmes, le droit à la terre et à la propriété.

Les filles et les femmes

41. En 2012, le Gouvernement britannique a inscrit les filles et les femmes au cœur de sa programmation, afin d'arrêter la pauvreté avant même qu'elle ne commence. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les filles et les femmes aient leur mot à dire dans la prise de décisions à tous les niveaux, et qu'elles aient le choix pour ce qui est de la décision d'avoir des enfants ou non, du moment de la conception et du nombre de ces enfants; du contrôle de leur corps; du droit de vivre à l'abri de la violence; du contrôle des biens et des ressources pour se libérer et libérer leur famille de la pauvreté.

42. À cette fin, nous avons redoublé d'efforts pour collecter, diffuser, harmoniser et exploiter pleinement les données ventilées par sexe, ce qui nous permet d'avoir une bien meilleure image de l'incidence de l'action que nous menons, et d'attirer l'attention sur les plus vulnérables et les plus marginalisés. Neuf des indicateurs du cadre de résultats de niveau 2 du Ministère du développement international sont ventilés par sexe.

43. Le Parlement a récemment adopté une loi relative à l'égalité des sexes, qui fait obligation au Gouvernement britannique de déterminer, avant de fournir une aide au développement, dans quelle mesure cette aide contribuera à réduire l'inégalité entre les sexes.

44. Enfin, nous avons établi quatre pôles d'action spécifiques en faveur des femmes et des filles, qui nous appellent à innover et à oser davantage, à savoir :

- a) Donner aux filles et aux femmes directement accès aux biens économiques;
- b) Faire en sorte que les filles achèvent l'enseignement secondaire;
- c) Retarder la première grossesse et assurer la sécurité de l'accouchement;
- d) Prévenir la violence à l'égard des filles et des femmes.

45. Nous nous employons à faire prendre conscience davantage de la violence à l'égard des femmes dans les pays touchés par un conflit et à rechercher une solution à ce problème. Nous encourageons nos partenaires multilatéraux à faire progresser l'action menée dans ce domaine.

Programme d'éducation des filles de l'Odisha

En 2013, les services du Ministère du développement international en Inde aideront le gouvernement de l'Odisha à mettre en place un programme visant à inciter les filles dalit et les filles tribales à s'inscrire dans des établissements secondaires du premier cycle et à achever leurs études. Dans le cadre de ce projet, des filles issues de milieux défavorisés seront inscrites en dernière année du primaire et accompagnées jusqu'à la fin de leurs études du premier cycle de l'enseignement secondaire. Une allocation sera versée si les filles fréquentent l'école secondaire 75 % du temps. Cela devrait augmenter les taux de fréquentation scolaire et porter à 16 ans l'âge auquel les filles achèvent leurs études.

Grâce aux activités de recherche et d'évaluation auxquelles il donnera lieu, ce programme de promotion de l'éducation des filles renforcera l'ensemble des données disponibles sur les formules qui donnent de bons résultats et sur les raisons de leur efficacité. Les innovations qui en découleront devraient contribuer à la conception du programme national d'incitation que le Gouvernement indien envisage de lancer.

III. Efficacité des activités de coopération pour le développement menées par le Royaume-Uni

46. Dans de nombreux pays, on observe une réduction de la part des apports d'aide dans le budget national et une augmentation du nombre de services destinés aux pauvres qui sont autofinancés. Cette évolution oblige à faire un usage plus stratégique de l'aide, qui n'en reste pas moins essentielle, notamment pour porter assistance aux populations les plus démunies des pays à faible revenu, préparer les pays bénéficiaires à sortir d'une situation de dépendance vis-à-vis de l'aide et relever les défis auxquels fait face la communauté internationale.

47. Dans ce contexte, nous devons viser, non seulement la quantité, mais aussi la qualité. Ce qui importe, ce n'est pas simplement ce que nous faisons, mais comment nous le faisons. Alors que le Royaume-Uni s'emploie à consacrer 0,7 % de son RNB à la coopération pour le développement, il est impératif de veiller à ce que ces

ressources soient utilisées au mieux. C'est pourquoi le Ministère du développement international du pays associe de plus en plus d'autres ministères à son action. Par exemple, il collabore avec le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et le Ministère de la défense, dans le cadre de l'équipe interministérielle de coordination, à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée regroupant les activités de prévention des conflits et de stabilisation et les activités discrétionnaires de maintien de la paix, et avec le Ministère de l'énergie et de la lutte contre les changements climatiques, le Trésor et le Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales pour s'attaquer aux problèmes relatifs aux changements climatiques.

48. Le Royaume-Uni appuie vigoureusement les principes et mécanismes internationaux qui régissent l'efficacité de l'aide au développement, aussi bien celle qu'il accorde que celle des autres donateurs. La Secrétaire d'État au développement international est fière d'avoir coprésidé le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement dans le cadre des préparatifs de sa première réunion de haut niveau, qui se tiendra les 15 et 16 avril 2014 à Mexico et marquera une étape importante dans l'action en faveur de l'efficacité des activités de développement. Créé à l'issue du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan (République de Corée) en 2011, le Partenariat mondial incarne un changement fondamental d'orientation : il ne s'agit plus tant que l'aide soit efficace, mais surtout qu'elle contribue effectivement au développement. La question n'est donc plus tant d'apporter de l'aide que de faire en sorte que celle-ci s'intègre dans une stratégie d'ensemble tenant compte des nombreux facteurs qui interviendront dans le développement et permettront aux pays bénéficiaires de sortir de la pauvreté.

49. Tous les programmes du Royaume-Uni s'appuient sur les quatre principes sur lesquels repose l'efficacité des activités de développement, à savoir :

- a) Les résultats;
- b) La transparence;
- c) L'appropriation nationale;
- d) L'ouverture.

Résultats

50. La coopération pour le développement, et plus particulièrement l'aide au développement, n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Il est donc capital de mettre l'accent, non pas sur le volume de l'aide, mais sur son efficacité. C'est l'objectif de la démarche axée sur les résultats que le Royaume-Uni a adoptée et la raison pour laquelle le Ministère du développement international s'est employé activement, au cours des trois dernières années, à orienter davantage son action sur les résultats. En communiquant ses engagements et ses réalisations, le Royaume-Uni espère renforcer la transparence et la fiabilité de son aide et ainsi contribuer à améliorer durablement la situation des pauvres. Une telle démarche permet également de faire preuve de plus d'inventivité et d'une plus grande capacité d'adaptation dans la conception des programmes, l'accent étant mis sur les réalisations plutôt que sur les moyens et produits.

51. Afin d'appuyer cette démarche, le Ministère du développement international a modifié sa structure hiérarchique de façon à ce que l'ensemble de ses travaux soient orientés vers les résultats, de la gestion à l'évaluation, en passant par le suivi et la communication des progrès accomplis. Le cadre de résultats permet aux responsables de recevoir régulièrement des informations et des comptes rendus sur les résultats obtenus dans le cadre des projets, les risques que présente leur réalisation et les possibilités et moyens d'optimiser les ressources. Ces données circulent dans l'ensemble de la structure du Ministère, chacun de ses bureaux nationaux publiant désormais un plan d'opérations axé sur les résultats pour le pays concerné.

52. Le Royaume-Uni poursuit la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés. Grâce à son action, en mars 2013 :

- a) 30,3 millions de personnes, dont au moins 14,6 millions de femmes, avaient eu accès à des services financiers qui leur permettraient de sortir de la pauvreté;
- b) 12,9 millions d'enfants et de femmes enceintes avaient échappé à la faim;
- c) 1,6 million d'enfants étaient nés dans des conditions sanitaires sans risques;
- d) 8,7 millions de personnes avaient reçu une aide alimentaire d'urgence;
- e) 5,9 millions d'enfants, dont 2,8 millions de filles, avaient été scolarisés dans le primaire.

53. Le Royaume-Uni a procédé à des examens approfondis de l'aide bilatérale et multilatérale afin de déterminer comment utiliser au mieux l'argent du contribuable et concourir le plus possible au développement. Pour ce faire, il s'est fondé sur des données rigoureuses et de nombreuses consultations avec les partenaires bilatéraux (gouvernements, société civile et secteur privé) et a soumis ses travaux à un contrôle externe et à la discussion. Les conclusions de ces examens ont été publiées en mars 2011 dans un document intitulé : « UK aid: changing lives, delivering results » (L'aide du Royaume-Uni : changer des vies, obtenir des résultats).

54. Le Royaume-Uni a également fait réaliser un examen indépendant des interventions humanitaires d'urgence, dont les résultats ont été publiés en mars 2011, et s'emploie à donner suite aux recommandations issues de cet examen concernant tant sa politique et ses opérations que le système international, notamment pour ce qui est d'intégrer la résilience face aux catastrophes dans tous les programmes de pays d'ici à 2015 et de jouer un rôle moteur dans la promotion de cette idée sur la scène internationale.

Approvisionnement intelligent et meilleur rapport qualité-prix

En 2013, l'Institut agréé des achats et des approvisionnements a délivré la récompense du meilleur projet d'approvisionnement international au Ministère du développement international pour sa contribution à la réduction du prix des contraceptifs féminins dans les pays en développement. Le Ministère avait formé avec Bayer HealthCare, la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé, les Gouvernements norvégien, suédois et américain, la Children's Investment Fund Foundation et le Fonds des Nations Unies pour la population un consortium qui a recouru au mécanisme de garantie de marché pour obtenir une réduction de 50 % du prix de l'implant contraceptif Jadelle. Cette initiative a permis de fournir 27 millions d'unités de ce contraceptif féminin à des pays en développement.

Les résultats au service de l'efficacité à long terme

55. Notre démarche axée sur les résultats nous a permis de mesurer l'efficacité de notre aide au nombre de vies qu'elle a changées. À chaque nouvelle intervention d'urgence, nous tâchons de faire en sorte que notre action serve aussi à renforcer la résilience du pays bénéficiaire face aux catastrophes, de façon à faire un usage plus rationnel de l'aide que si nous nous contentions d'apporter une simple assistance humanitaire. Cette utilisation stratégique des ressources consacrées au développement permettra d'amorcer un changement plus profond et plus durable.

Sauver des vies en investissant dans la résilience

Une stratégie de développement adoptée en Inde a permis, en investissant dans la préparation en prévision des catastrophes, de réduire de façon spectaculaire les pertes en vies humaines causées par les cyclones.

Lorsque le cyclone Phailin, un ouragan de catégorie 4 de la taille de Katrina, s'est abattu sur les côtes indiennes, cela faisait 14 ans que celles-ci n'avaient pas connu un typhon de cette violence. En 1999, un ouragan de même type avait frappé ce littoral, faisant plus de 10 000 morts. Le Ministère du développement international et d'autres donateurs avaient alors aidé le gouvernement de l'Odisha à investir massivement dans des mesures de préparation en prévision des catastrophes. Ce dernier avait ainsi mis sur pied le premier organisme de gestion des catastrophes indien relevant d'une administration locale, construit des abris adaptés, créé des voies d'évacuation, renforcé les digues du littoral et conduit des exercices d'alerte dans les districts côtiers.

Bien que le cyclone Phailin, plus violent que l'ouragan de 1999, ait provoqué des dommages matériels considérables, les mesures de préparation en prévision des catastrophes et d'atténuation des risques ont permis d'évacuer près d'un million de personnes, qui ont trouvé refuge dans des abris, des logements sûrs ou à l'intérieur des terres, si bien que le bilan officiel était de 38 morts.

Transparence

56. La transparence est indispensable pour garantir une utilisation responsable et efficace de l'aide au développement. Non seulement elle donne aux contribuables des pays fournisseurs la possibilité de savoir de quelle manière sont dépensés les fonds affectés au développement et, ainsi, de demander des comptes à leur gouvernement, mais elle permet aussi aux États bénéficiaires de planifier et gérer les ressources qu'ils reçoivent, et à leurs citoyens et parlementaires de demander des comptes au Gouvernement et aux donateurs.

57. Ces dernières années, le Royaume-Uni a prôné la transparence de l'aide au développement à l'échelle mondiale. Les plus hauts responsables du Gouvernement ont manifesté leur volonté politique dans ce sens, l'accent étant mis sur deux priorités : remettre de l'ordre au sein de l'administration en intensifiant les mesures visant à communiquer en temps voulu des données exhaustives, comparables et aisément accessibles, et renforcer la transparence à l'échelle mondiale au moyen de la coopération. Nos efforts ont placé le Royaume-Uni au premier rang du classement établi selon l'indice international pour la transparence de l'aide en 2012, et au troisième en 2013.

« Aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a 12 mois à peine, le Gouvernement ne communiquait pas le détail de ses dépenses de développement [...] Aujourd'hui, où que l'on soit dans le monde, il suffit de se connecter au Web pour pouvoir prendre connaissance de toutes les dépenses supérieures à 500 livres engagées par le Ministère du développement international. »

David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni, juin 2011, conférence d'annonce de contributions de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination

Efficacité des initiatives internationales

58. L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide incarne une nouvelle conception de la transparence en cela qu'elle établit, dans le cadre d'un accord décisif, les modalités de communication de l'information relative à l'aide de façon à prendre en compte les besoins tant des pays donateurs que des pays bénéficiaires. Le Ministère du développement international, qui en a été l'un des premiers signataires, s'est engagé à communiquer des données sur son aide au développement qui soient conformes aux normes internationales convenues préalablement. Il a été le premier à concrétiser son engagement, qu'il continue d'honorer chaque mois. Aujourd'hui, grâce au Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement dont l'action a été couronnée de succès, plus de 200 autres organisations communiquent des données dans le cadre de l'Initiative.

Le Ministère du développement international a aidé le gouvernement de l'État du Bihar (Inde) à élaborer la loi relative au droit aux services publics adoptée en 2011 et à mettre en œuvre une campagne de sensibilisation du public visant à améliorer les services à l'intention des populations pauvres. La consécration du droit aux services publics dans la législation et les activités de sensibilisation s'y rapportant se sont traduites par une augmentation sensible du nombre de demandes de services, lesquelles se sont chiffrées à 9 millions durant les cinq premiers mois qui ont suivi l'adoption de la loi. Concomitamment, la prestation de services s'est améliorée, plus de 80 % des demandes ayant été traitées avec succès.

Appropriation nationale

59. Il est essentiel que les pays s'approprient leur programme de développement national pour pérenniser les progrès accomplis. L'appropriation nationale doit cependant émaner d'une volonté politique. Cela suppose que les pays en développement fassent preuve d'initiative, de façon à prendre des engagements concrets en faveur du développement et à les tenir. En tant qu'acteur de la coopération pour le développement, le Royaume-Uni doit veiller à ce que l'aide qu'il fournit favorise et renforce plutôt que de remettre en cause le principe de responsabilité et l'esprit de décision au niveau local.

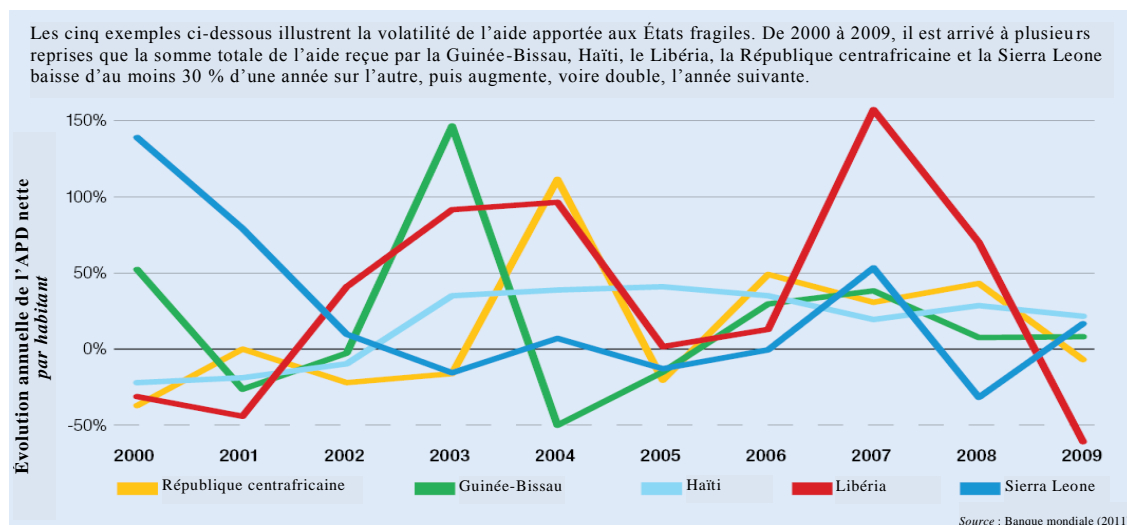
Mettre en place des institutions efficaces au service de l'appropriation nationale

60. Le développement est tributaire de la solidité de l'ensemble des institutions politiques, économiques et sociales d'un pays. C'est pourquoi le Premier Ministre a établi comme priorité ce qu'il appelle le « fil conducteur » du développement, à savoir l'appui aux institutions nécessaires à un pays pour prendre en main son développement. Au cours des deux dernières années, le Royaume-Uni a intensifié l'aide qu'il consacre au renforcement des conditions indispensables au bon fonctionnement des institutions essentielles, notamment l'état de droit, l'absence de conflit et de corruption et l'existence de droits de propriété. Ainsi, sur la période 2012/13, le Ministère du développement international a investi 714 millions de livres en faveur de la paix et de sociétés ouvertes.

Le cas des États fragiles ou touchés par un conflit

61. Depuis deux ans, l'appropriation nationale est au cœur des stratégies de développement mises en œuvre dans les États fragiles ou touchés par un conflit. Ces pays dans une situation critique requièrent des plans de développement judicieux, modulables, sur mesure et harmonisés. Étant donné la complexité et l'instabilité de la situation dans ces pays, il est absolument essentiel que la communauté internationale appréhende parfaitement le contexte politique de façon à en tenir compte dans son action.

Figure V
Volatilité de l'aide apportée aux États fragiles : l'exemple de cinq pays



- En 2015, la moitié des pauvres de la planète vivra dans des États fragiles.
- Environ 70 % des États fragiles ont été touchés par un conflit depuis 1989.
- En 2014, le Ministère du développement international consacra 30 % de son aide aux États fragiles ou touchés par un conflit.
- Six des sept pays qui risquent de n'atteindre aucun des objectifs du Millénaire pour le développement sont des États fragiles (OCDE).

62. Le New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles est un instrument spécialement conçu pour favoriser l'appropriation nationale. Il offre aux partenaires de développement et aux pays partenaires un cadre de collaboration propice à la confiance mutuelle et aux initiatives, priorités, plans et systèmes nationaux. Le New Deal est fondé sur des « accords » entre pays donateurs et pays partenaires qui portent sur cinq objectifs relatifs à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État dans les domaines suivants : légitimité politique, sécurité, justice, fondements économiques et revenus et services. Afin de définir les mesures à envisager au titre de ces objectifs, les donateurs et les États partenaires entreprennent souvent une « évaluation conjointe de la fragilité » des pays du New Deal de façon à mieux faire connaître le contexte politique et les risques.

63. Le Royaume-Uni joue un rôle essentiel dans les travaux du New Deal en Afghanistan, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan du Sud.

Ouverture

64. La pauvreté est un fléau planétaire et seule une action mondiale mobilisant tous les pays permettra de l'éliminer. Non seulement nous voulons coopérer, mais nous devons le faire pour accomplir des progrès durables en matière de réduction de la pauvreté.

65. Nous voyons dans le développement solidaire une démarche qui prend en compte toutes les parties prenantes et consiste à intégrer dans nos travaux les besoins de tous, y compris les populations pauvres ou marginalisées. Le Printemps arabe a montré que si la croissance ne s'accompagne pas d'un développement sans exclusive, il est difficile, voire impossible, de réduire durablement la pauvreté. Le développement solidaire touche aussi à l'essence même du partenariat, par lequel nous unissons nos forces et mettons à profit les synergies nées d'efforts tendant à un objectif commun.

66. Les échanges sont au cœur du développement, dont la réalisation ne saurait être envisagée sous un angle purement technique. Le Ministère du développement international travaille avec des partenaires de toutes sortes qui offrent une somme de compétences spécialisées, de savoir-faire et de points de vue, qu'il s'agisse de pays à différents stades de développement, d'organisations de la société civile, de bénéficiaires de l'aide au niveau local, des citoyens britanniques, du secteur privé, de fondations philanthropiques, de collectivités locales, de chercheurs, de médias et de parlementaires.

67. Conscients que les véritables partenariats ne se font pas tout seuls, nous cherchons à favoriser l'ouverture, la confiance, le respect mutuel et le développement des connaissances dans tous nos échanges, en appréciant à leur juste valeur les points forts de nos partenaires et en trouvant avec eux des terrains d'entente. Nous attendons également de nos partenaires d'exécution qu'ils respectent le principe d'ouverture. Lors de l'évaluation de nos partenariats multilatéraux, par exemple, nous prenons en compte leur capacité de travailler en partenariat.

68. Dans le cadre du Programme de partenariat pour le développement mondial qu'il a créé en 2012, le Ministère du développement international associe des puissances émergentes à son action en faveur du développement d'autres pays. Le Royaume-Uni a ainsi intensifié sa collaboration avec des laboratoires pharmaceutiques indiens afin de réduire le prix de certains médicaments pouvant sauver des vies dans les pays en développement, ce qui lui a permis de réaliser une économie de 1 milliard de livres sur des médicaments et vaccins de première nécessité. Il appuie également le partage des compétences en matière de planification sanitaire et d'achats entre l'Afrique du Sud et d'autres pays africains. Il s'est en outre engagé avec la Chine dans de nouvelles activités de coopération qui permettront à des pays à faible revenu de s'inspirer de la réussite inédite de ce pays en matière de réduction de la mortalité maternelle, infantile et postinfantile, de prévention et de contrôle des maladies et de réforme du secteur de la santé.

69. Nos partenariats stratégiques avec des puissances émergentes visent les objectifs suivants :

a) Accroître l'efficacité de notre aide au développement : le Royaume-Uni peut s'inspirer de l'exemple d'autres pays pour mieux adapter son aide à l'objectif de réduction de la pauvreté. Sa politique d'aide au développement devrait tenir compte des enseignements tirés de l'expérience récente des puissances émergentes et favoriser leur exploitation dans les pays plus pauvres. Le Ministère du développement international a notamment conclu avec le Conseil pour la recherche économique et sociale un partenariat doté d'un budget de 4,5 millions de dollars qui vise à étudier les possibilités de mettre à profit les enseignements tirés de la

transition économique réussie de la Chine pour apporter des solutions innovantes aux pays d'Afrique à faible revenu;

b) Encourager les investissements responsables dans les pays et les régions plus pauvres : des investissements judicieux, réalisés en fonction des priorités locales et régionales, devraient stimuler la croissance et faire avancer le développement;

c) S'attaquer plus énergiquement aux problèmes mondiaux : la coopération sur des questions de portée mondiale telles que le commerce, les changements climatiques, la santé et la sécurité alimentaire peut contribuer à améliorer les perspectives de développement des pays plus pauvres;

d) Euvrer de concert à améliorer le système international et multilatéral et à en accroître l'efficacité : il est essentiel de coopérer avec les économies émergentes pour réformer les mécanismes internationaux qui influent sur la réduction de la pauvreté, notamment renforcer les principales institutions multilatérales, favoriser l'action du Groupe des Vingt et définir le cadre de développement pour l'après-2015.

IV. Conclusions : cap sur l'avenir

70. Dans le présent rapport, le Royaume-Uni s'est attaché à démontrer sa ferme volonté politique de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et d'œuvrer efficacement à la réduction de la pauvreté. Alors que le pays continue de consacrer 0,7 % de son RNB à l'aide au développement, conformément à l'objectif arrêté au niveau international, et se prépare pour le cadre de développement pour l'après-2015, il est essentiel de continuer à veiller à ce que ses activités de coopération soient de la plus haute qualité et de la plus grande efficacité.

« Ensemble, nous pouvons faire de notre mieux pour aider des pays à sortir de la pauvreté, mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et édifier une économie mondiale plus solide pour tous. »

Justine Greening, Secrétaire d'État au développement international, 2013